



## ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES CONSTRUCTIONS CLIVÉES EN MOORÉ

Seydou SAWADOGO

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

[sawadogoseydou266@gmail.com](mailto:sawadogoseydou266@gmail.com)

**Résumé :** La présente recherche porte sur l'analyse du fonctionnement des constructions clivées en mooré, langue gur du Burkina Faso. Elle s'inscrit dans le cadre du structuralisme à visée fonctionnaliste. Elle s'inspire particulièrement des travaux de Houis (1977) et de Creissels (2006) pour l'analyse morphosyntaxique mais également des travaux de Nølke et al. (2004) pour celle sémantico-référentielle. Il ressort de cette recherche que les constructions clivées sont marquées, entre autres, morphologiquement par la présence du morphème discontinu **yàa...ñ(lá)** ; syntaxiquement, elles se caractérisent par une bipartition de la construction en deux syntagmes  $S_1$  et  $S_2$  (avec possibilité d'effacement de la partie  $S_2$ ). Ces deux syntagmes sont accompagnés respectivement par un contour intonatif à frontière terminale et par un contour intonatif plat et bas. Sur le plan sémantico-référentiel, ces constructions ont également une structure binaire : la partie droite  $S_2$  a un statut de présupposé. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie gauche  $S_1$ , qui spécifie une valeur pour cette variable, constitue l'information nouvelle. Les référents discursifs concernés par ce type de construction sont le tiers collectif hétérogène ( $ON_{+A}$ ) et le locuteur de l'énoncé ( $I_0$ ). Par ailleurs, on note que ces constructions relèvent du mode de l'expressivité mimésique ; elles apparaissent dans un contexte dialogique où elles expriment plusieurs valeurs.

**Mots-clés :** focalisation, focus, construction clivée

## ANALYSIS OF THE FUNCTIONING OF CLEFT CONSTRUCTIONS IN MOORÉ

**Abstract:** This research focuses on the analysis of the functioning of cleft constructions in Mooré, the Gur language of Burkina Faso. It is part of the framework of structuralism with a functionalist aim. It is particularly inspired by the work of Houis (1977) and Creissels (2006) for morphosyntactic analysis but also by the work of Nølke et al. (2004) for the semantic-referential one. It emerges from this research that cleft constructions are marked, among other things, morphologically by the presence of the discontinuous morpheme **yàa...ñ(lá)**; syntactically, they are characterized by a bipartition of the construction into two phrases  $S_1$  and  $S_2$  (with the possibility of erasing the  $S_2$  part). These two phrases are accompanied respectively by an intonational contour with a terminal border and by a flat and low intonational contour. On the semantic-referential level, these constructions also have a binary structure: the right part  $S_2$  has the status of a presupposition. It presupposes a variable which represents known or old information while the left part  $S_1$ , which specifies a value for this variable, constitutes the new information. The discursive referents concerned by this type of construction are the heterogeneous collective third ( $ON_{+A}$ ) and the speaker of the statement ( $I_0$ ). Furthermore, we note that these constructions fall within the mode of mimesic expressiveness; they appear in a dialogical context where they express several values.

**Keywords:** focalization, focus, cleft construction

## Introduction

Plusieurs auteurs s'intéressant à la langue mooré ont abordé dans leurs travaux de recherches quelques aspects liés au fonctionnement des constructions clivées. Parmi ces auteurs, nous pouvons citer Nikiéma (1980), Malgoubri (1985), Kaboré (1985), Zongo (2005), Sawadogo (2016), Zagré (2018), Sib et Ouédraogo (2020). Toutefois, nous constatons à l'état actuel des descriptions existantes sur cette langue, qu'aucune recherche ne s'est intéressée de façon spécifique au fonctionnement de ces constructions sur les plans morphosyntaxique et sémantico-référentiel. La conséquence d'un tel constat est que des questions essentielles liées à leur description restent jusqu'à présent sans réponses. La quête de réponses à ces préoccupations constitue l'objet de la présente recherche. C'est pourquoi, la question principale à laquelle nous y apportons une réponse est la suivante : Quelle est la fonction des constructions clivées en mooré ? Et cette question principale soulève d'autres questions subsidiaires : quelles sont les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles de ces constructions lorsqu'elles focalisent le nominal/sujet ? Quelles en sont leurs caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles lorsqu'elles focalisent le nominal/objet ou circonstant ? Ainsi, nous cherchons à vérifier dans la présente recherche, les hypothèses selon lesquelles ces constructions possèdent en mooré des caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles par lesquelles elles s'identifient selon qu'elles focalisent le nominal/sujet, objet ou circonstant. Cette recherche présente un double intérêt : dans un premier temps, elle se présente comme une contribution à la description des constructions clivées en mooré. Dans un second temps, elle est une contribution à une meilleure connaissance de cette langue et constitue de ce fait une source d'enrichissement pour le patrimoine des descriptions déjà faites sur le mooré. Dans ce sens, les résultats de la présente recherche pourraient être exploités dans le cadre de la rédaction des manuels de grammaire portant sur cette langue. Notre objectif général est d'analyser le fonctionnement de ces constructions. Les objectifs spécifiques sont d'analyser leurs caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles lorsqu'elles focalisent le nominal/sujet d'une part et lorsqu'elles focalisent le nominal/objet ou circonstant d'autre part. Dans ce travail, nous nous intéressons d'abord aux cadres théorique, conceptuel et méthodologique utilisés dans cette recherche. Ensuite, nous abordons les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles de ces constructions lorsqu'elles servent à focaliser le nominal/sujet et enfin nous abordons le cas où elles servent à focaliser le nominal/objet ou circonstant.

## 1. Cadres théorique, conceptuel et méthodologique

### 1.1. Cadre théorique

La présente recherche s'inscrit dans le cadre du structuralisme à visée fonctionnaliste héritée de Saussure (1916), Jakobson (1963), Troubetzkoy (1939) et Martinet (1969). Deux outils d'analyse sont exploités dans le cadre de cette théorie : sur le plan morphosyntaxique, nous nous inspirons des plans d'analyse proposés par Houis (1977) et Creissels (2006a et b). Sur le plan sémantico-référentiel, nous nous appuyons sur les travaux de Nølke et al. (2004) relatifs à la polyphonie linguistique.

### 1.2. Cadre conceptuel

Le corps de définition des concepts de cette recherche concerne la notion de focalisation, de focus et de construction clivée.

### *Focalisation*

La focalisation est un procédé discursif de mise en relief dont l'incidence porte soit, sur un constituant de l'énoncé (nom, verbe, proposition), soit sur l'énoncé lui-même ou encore sur l'acte d'énonciation, Cf. Houis (1974, pp.5-36), Creissels (1979, pp.199-200), Masiuk (1987,



p.247), Dumestre (1987), Nølke (2001) et Prokhorov (2014). Ce procédé permet d'attirer l'attention sur un élément mis en focus, sur son rôle et son statut particulier par rapport aux autres éléments de son contexte.

### **Focus**

Le focus (encore appelé foyer ou noyau) constitue la partie cruciale de la structure informationnelle de l'énoncé et est lié au phénomène de contraste. Nølke distingue trois propriétés constitutives et interdépendantes du focus ou foyer :

La première est syntagmatique : le foyer se manifeste dans l'énoncé comme touchant une partie continue de la chaîne linéaire. Il peut s'agir d'une série de mots, d'un seul mot ou d'une partie d'un mot. L'interprète doit repérer l'étendue du foyer.

La deuxième est paradigmatique : le foyer est présenté comme résultant d'un choix fait entre les éléments d'un paradigme. L'interprète doit rétablir ce paradigme.

La troisième enfin, est intentionnelle : le choix paradigmatique a été effectué dans un certain but : la visée de la focalisation. L'interprète doit comprendre cette visée.

Nølke (2001, pp.91-92)

### **Construction clivée**

Plusieurs auteurs s'accordent pour définir la construction clivée comme une construction binaire dont la fonction est de focaliser tel ou tel constituant syntaxique d'un énoncé, et qui a pour contrepartie une construction simple. Parmi ces auteurs, nous citons Togeby (1985), De Cesare (2017) et Rouquier (2018).

Togeby propose la définition suivante :

Une proposition clivée est une proposition qu'on a coupée en deux pour mettre en relief un de ses éléments. Partant d'une proposition comme *J'ai fait ce travail-là dimanche*, on peut mettre en relief le sujet : *C'est moi qui ai fait ce travail-là dimanche*, ou le complément adverbial : *C'est dimanche que j'ai fait ce travail-là*. En mettant en relief un élément, on l'oppose à ses homologues potentiels : *C'est moi* implique 'et pas quelqu'un d'autre' ; *c'est dimanche* 'et pas un autre jour'.

Togeby (1985, p.79)

De Cesare, de son côté, parle de construction " biclausale " :

A cleft construction is a biclausal sentence structure, consisting of a copular clause and a relative(-like) clause. Semantically, clefts are specificational constructions associated with an exhaustive interpretation. Pragmatically, clefts can play a variety of functions, which are mostly related to focusing.

De Cesare (2017, p.536)

Rouquier (2018 :1) renchérit en disant que la construction clivée est :

Le plus souvent présentée comme une construction verbale articulée en deux segments :

$$\frac{C'est X}{S_1} \quad \frac{Qu- + Verbe}{S_2}$$

dans laquelle l'élément X dit *clivé* constitue le focus, la partie S<sub>2</sub> ayant le statut de présupposé, c'est-à-dire d'information présentée comme ancienne ou inférable. La focalisation de X implique que cet élément est distingué d'autres éléments possibles appartenant au même paradigme.

Rouquier (2018, p.1)

### **1.3. Cadre méthodologique**

Le cadre méthodologique que nous exploitons dans cette recherche comprend trois étapes : les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données.

***Méthode de collecte des données***

Les données du corpus d'analyse proviennent de plusieurs sources. Dans un premier temps, nous avons formulé un questionnaire grammatical constitué de 100 énoncés en français que nous avons soumis pour traduction à des informateurs. Ces informateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité, de leur maîtrise de la langue et également en fonction de la variété des dialectes du mooré. Pour élaborer ce questionnaire, nous nous sommes inspiré de Bouquiaux et Thomas (1976, 1987 a et b). Dans un second temps, nous avons exploité des données provenant du dictionnaire orthographique du mooré de Nikièma et Kinda (1997), de thèses, de mémoires et de manuels de grammaire portant sur le mooré. Cependant, ces données se sont avérées parfois insuffisantes et il a fallu par moment faire recours à notre compétence linguistique en tant que locuteur natif de la langue mooré pour traduire certains énoncés du français vers le mooré ou inversement. Pour corroborer nos données, nous avons eu recours à des entretiens avec des informateurs. Aussi convient-il de préciser que pour appréhender les conditions et les contraintes liées à l'emploi de ces constructions, nous avons eu parfois à enregistrer et à écouter des conversations directes de populations au marché, dans des familles, dans des quartiers et à la télévision.

***Méthode de traitement des données***

Les données provenant des sources orales ont été transcrites orthographiquement en référence à Balima (1997) qui applique le Raabo du 30 septembre 1986 fixant l'alphabet et le code orthographique du mooré. Quant aux données provenant des sources documentaires, nous avons seulement procédé à leur vérification et celles dont les transcriptions orthographiques n'étaient pas conformes ont été corrigées avant d'être adoptées.

Nous avons également pris en compte la transcription du niveau suprasegmental, en procédant à la notation des tons en référence à Kinda (1983). Ainsi, nous avons retenu deux niveaux de réalisation des tons : le ton ponctuel haut noté au moyen de l'accent aigu (´) et le ton ponctuel bas au moyen de l'accent grave (`). Le principe de notation que nous avons utilisé est celui de Peterson (1971). Selon ce principe, ne sont notés que les changements de registre tonal.

***Méthode d'analyse des données***

L'analyse des données dans cette recherche s'inspire du plan de description proposé par Kéïta (2012). L'originalité de ce plan réside dans le fait qu'il préconise la prise en compte de plusieurs niveaux d'analyse en vue d'appréhender le fonctionnement des faits de langue. Ces niveaux d'analyse sont complémentaires, interdépendants et peuvent être regroupés en deux branches : le niveau morphosyntaxique et le niveau sémantico-référentiel. Après avoir rappelé les cadres théorique, conceptuel et méthodologique utilisés dans cette recherche, nous présentons les résultats auxquels nous avons abouti.

**2. Constructions clivées avec focalisation du nominal/sujet**

Nous distinguons deux niveaux d'analyse pour la description des constructions clivées lorsque celles-ci focalisent le nominal/sujet : le niveau morphosyntaxique et le niveau sémantico-référentiel.

**2.1. Analyse morphosyntaxique**

Sur le plan morphosyntaxique, nous distinguons les caractéristiques morphologiques et les caractéristiques syntaxiques. Au niveau morphologique, notons que ces constructions sont



marquées par la présence du morphème discontinu **yàa...n̄**<sup>1</sup>. Le marquage morphologique se constate également par la chute de la marque de l'assertion **-lámé**<sup>2</sup> (ou ses variantes) dans ces constructions (1b et 2b). Il convient de préciser que si le verbe est en position finale de construction après la chute de la marque de l'assertion (ou ses variantes) et que ce verbe se termine par une consonne, une voyelle épithétique **i** ou **e** est ajoutée après la consonne (3b et 4b).

(1)

a. à Búkar yáa mám zóa « Boukaré est mon ami. » (construction simple)  
/ana./Boukaré/être-asser./mon/ami/

b. **yàa** a Búkar **n̄** yá mám zóa « C'est Boukaré **qui** est mon ami. » (construction clivée)  
/c'est/Boukaré/qui/être/mon/ami/

(2)

a. à Pól nã wáamé « Paul viendra. » (construction simple)  
/ana./Paul/fut./venir-acc-asser./

b. **yàa** a Pól **n̄** nã wá « C'est Paul **qui** viendra. » (construction clivée)  
/c'est/Paul/qui/fut./venir-acc./

(3)

a. pága sóodámé « Une femme se lave. » (construction simple)  
/femme/se laver-acc-asser./

b. **yàa** pág **n̄** sóodé « C'est une femme **qui** se lave. » (Construction clivée)  
/c'est/femme/qui/se laver-acc./

(4)

a. bííga gúsámé « Un enfant a dormi. » (Construction simple)  
/enfant/dormir-acc-asser./

<sup>1</sup> La composante **yàa** du morphème discontinu, que nous traduisons en français par « **c'est** » est une copule. Elle possède une structure monosyllabique de forme (CVV). Elle est segmentable en plusieurs unités au niveau morphémique. Elle est composée du radical du verbe être (**yà-**) et de la marque de l'assertion (**-a**). Au niveau sémantico-référentiel, c'est un présentatif qui joue le rôle de déictique ou d'anaphorique. Et à ce titre, elle permet d'exprimer des valeurs que sont l'identification et l'insistance, Cf. Zagré (2018, p.319), Sawadogo (2016, p.94). La composante **n̄** du morphème discontinu, que nous traduisons en français par « **qui** » est un relateur qui possède une structure monosyllabique de forme (C). Elle n'est pas segmentable et elle apparaît toujours sous la forme d'un radical. Ce relateur manifeste une incompatibilité avec la marque de l'assertion **-lámé** ou ses variantes et une incompatibilité avec les pronoms personnels de formes brèves, Cf. Nikiéma (1980, p.331). Au niveau sémantico-référentiel, il est co-référent avec le nominal/sujet mis en focus et il établit un rapport d'identification ou de spécification entre ce terme et le syntagme prédicat.

<sup>2</sup> A la suite de Nikiéma (1989, pp.1-7), nous considérons la marque de l'assertion **-lámé** comme une seule unité grammaticale. Du point de vue morphémique, elle est constituée de **lâ-** et de **-mé** qui sont des particules de focalisation grammaticalisées. Cette marque de l'assertion se présente sous sa forme pleine lorsqu'elle se trouve en fin de phrase (ou plus exactement en fin de proposition) et séparée du verbe, soit par un pronom de forme brève assumant le rôle syntaxique objet, soit par **-é**, la marque de la localisation dans le temps passé. En l'absence d'un pronom de forme brève ou de **-é** après le verbe, elle subit les modifications suivantes : perte du **l̄** initial si elle suit une consonne ; perte du **l̄** initial et assimilation totale en timbre et en nasalité du **-à** de la dernière voyelle du verbe dont la base se termine par une syllabe ouverte ; amputation de la partie **-mé** lorsqu'elle est suivie d'un élément appartenant au même syntagme verbal (bien entendu, l'amputation n'exclut pas la perte du **l̄** initial et/ou l'assimilation du **-à**).

- b. **yàa** bíg n gúsí « C'est un enfant qui a dormi. » (Construction clivée)  
/c'est/enfant/qui/dormir-acc./

Au niveau syntaxique, la structure de la construction simple en mooré est : N/S + V/P + (N/O) + (N/C). Quand le nominal/sujet (N/S) est l'objet de la focalisation, il est antéposé à ce nominal la copule **yàa**. Au reste de la construction, composé du verbe/prédicat (V/P), éventuellement élargi par le nominal/objet (N/O) et le nominal/circonstant (N/C), est antéposé le relateur **ñ**. La présence de la copule est facultative alors que celle du relateur est obligatoire. Ainsi, les constructions clivées (lorsqu'elles focalisent le N/S) se présentent comme des constructions verbales articulées en deux syntagmes S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub> dont la structure est la suivante (5b) :

(5)

a. N/S + V/P+ (N/O) + (N/C) (construction simple)

b. **(yàa)** N/S + **ñ** V/P + (N/O) + (N/C) (construction clivée)  
S<sub>1</sub> S<sub>2</sub>

A l'oral, le syntagme S<sub>1</sub> est accompagné d'un contour intonatif à frontière terminale et le syntagme S<sub>2</sub> d'un contour plat et bas,<sup>3</sup> pour reprendre les expressions utilisées par Mertens (2012, pp.127-139). Dès lors, ces constructions clivées peuvent être tronquées et se réduire à la partie focalisée S<sub>1</sub>. Cette forme réduite peut cependant être actualisée par une forme longue (6 et 7).

(6)

a. **yàa** a Tãnga « C'est Tanga. » (forme tronquée)  
/c'est/ana./Tanga/

b. **yàa** a Tãng n zú lígdã « C'est Tanga qui a volé de l'argent. » (forme longue.)  
/c'est/ana./Tanga/qui/voler-acc./argent-déf./

(7)

a. **yàa** bíga « C'est un enfant. » (forme tronquée)  
/c'est/enfant/

b. **yàa** bíg n lá « C'est l'enfant qui a ri. » (forme longue)  
/c'est/enfant/qui/rire-acc./

## 2.2. Analyse sémantico-référentielle

Sur le plan sémantico-référentiel, nous décrivons les valeurs expressives, référentielles et pragmatiques des constructions clivées lorsque celles-ci focalisent le nominal/sujet.

Au niveau de l'expressivité, ces constructions expriment à la fois une spécification, une insistance et une présentification. Elles permettent au locuteur de spécifier un élément à l'intérieur d'un paradigme mais surtout d'insister sur cet élément en vue de le présentifier (expressivité mimésique)<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Le contour intonatif à frontière terminale indique que l'énoncé fonctionne comme une unité discursive achevée. Le contour intonatif plat et bas, encore appelé « appendice » accompagne une information placée à l'arrière-plan, Cf. Mertens (2012).

<sup>4</sup> Un des traits fondamentaux de l'expressivité est son mode de signifiante : ce phénomène est de l'ordre du montré, de l'indiqué en ce sens qu'il relève de la perception. L'expressivité se montre mais ne se signifie pas. Sa fonction est de rendre sensible une émotivité (expressivité pathétique), une image de soi (expressivité éthique), une scène ou un événement (expressivité mimésique), Cf. Legallois et François (2012, pp.13-16).



Au niveau référentiel, ces constructions ont une structure binaire : la partie droite  $S_2$  a un statut de présupposé. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie  $S_1$ , qui spécifie une valeur pour cette variable, constitue l'information nouvelle. Vikner (1973, pp.221-235.) et Nølke (1983, pp.117-140) signalent que la partie  $S_2$  présuppose l'existence non seulement d'un ensemble positif, mais aussi d'un ensemble « négatif » non vide. Nølke ajoute que cette partie introduit également une présupposition sur la cardinalité de l'ensemble positif. Ces constructions clivées véhiculent, par conséquent, quatre points de vue (pdv) dont trois représentent des pdv présupposés et le quatrième un pdv posé. Observons une construction clivée comme **en** (8).

(8) : **yàa** a Pók **n** pégs láasã « **C'est** Poko **qui** a lavé les plats. »  
/c'est/ana./Poko/qui/laver-acc./plats-déf./

Le contenu sémantique de cette construction véhicule les pdv suivants :

- pdv<sub>1</sub> : néb bee sën ra ségd n pégs láasã  
/personnes/exister-asser./celles/pas./devoir/rel./laver-acc./plats-déf./  
« Il existe des personnes susceptibles d'avoir lavé les plats. »
- pdv<sub>2</sub> : néb bee sën ra pa ségd n pégs láasã yé  
/personnes/exister-asser./celles/pas./nég./devoir/rel./laver-acc./plats-déf./nég./  
« Il existe des personnes susceptibles de n'avoir pas lavé les plats. »
- pdv<sub>3</sub> : hàkíkà, néd a yembre n pégs láasã  
/en réalité/personne/ana./seule/rel./laver-acc./plats-déf./  
« En réalité, une seule personne a lavé les plats. »
- pdv<sub>4</sub> : né-kãng yáa a Póko « Cette personne est Poko. »  
/personne-cette/être-asser./ana./Poko/

Le pdv<sub>1</sub> et le pdv<sub>3</sub> entretiennent un lien de responsabilité avec une certaine opinion collective (ON). Cette opinion collective est hétérogène (ON<sub>+A</sub>) car elle intègre l'opinion de l'allocutaire textuel (A). Le pdv<sub>2</sub> entretient également un lien de responsabilité avec cette opinion collective mais elle n'intègre pas l'opinion de l'allocutaire textuel (ON<sub>-A</sub>). Le pdv<sub>4</sub>, quant à lui, entretient un lien de responsabilité avec le locuteur de l'énoncé (I<sub>0</sub>). La configuration polyphonique construite par le locuteur (LOC) pour cette construction clivée se présente de la manière suivante :

(9)

- pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+A</sub>] (**sídá** (« néb bee sën ra ségd n pégs láasã »))  
/vrai/personnes/exister-asser./celles/pas./devoir/rel./laver-acc./plats-déf./  
(VRAI (« Il existe des personnes susceptibles d'avoir lavé les plats. »))
- pdv<sub>2</sub> : [ON<sub>-A</sub>] (**sídá** (« néb bee sën ra pa ségd n pégs láasã yé »))  
/vrai/personnes/exister-asser./celles/pas./nég./devoir/rel./laver-acc./  
plats-déf./nég./  
(VRAI (« Il existe des personnes susceptibles de n'avoir pas lavé les plats. »))
- pdv<sub>3</sub> : [ON<sub>+A</sub>] (**sídá** (« hàkíkà, néd a yembre n pégs láasã »))  
/vrai/en réalité/personne/ana./seule/qui/laver-acc./plats-déf./

(VRAI (« En réalité, une seule personne a lavé les plats. »))

- pdv<sub>4</sub> : [l<sub>0</sub>] (**sìdá** (« né-kāng yáa a Póko »)  
/vrai/personne-cette/être-asser./ana./Poko/  
(VRAI (« Cette personne est Poko. »))

Au niveau pragmatique, ces constructions clivées apparaissent dans un contexte dialogique en rapport avec les réponses aux questions partielles. À une question partielle, qui comporte une variable (c'est-à-dire, une inconnue signifiée par la particule interrogative **ànda** « qui »), on peut en effet répondre en mooré par l'expression conjointe de la valeur et de la variable, identifiées au moyen d'une construction clivée. Dans ce cas, ces constructions clivées ont une valeur identificative (10 et 11).

(10)

X : **ànda** n dá wéef zámé ? « **Qui** a acheté une bicyclette hier ? »  
/part./qui/acheter-acc./bicyclette/hier/

Y : **yàa** a Músa n dá wéef zámé « **C'est** Moussa **qui** a acheté une bicyclette hier. »  
/c'est/ana./Moussa/qui/acheter-acc./bicyclette/hier/

(11)

X : **ànda** n yúud b̄isím ? « **Qui** boit du lait ? »  
/part./qui/boire-inacc./lait/

Y : **yàa** bíg n yúud b̄isím « **C'est** un enfant **qui** boit du lait. »  
/c'est/enfant/qui/boire-inacc./lait/

Ces constructions peuvent aussi apparaître dans un contexte dialogique en rapport avec des réponses à des questions totales. Dans ce cas, elles ont en plus une valeur correctrice : elles sont utilisées pour corriger un énoncé précédent (12).

(12)

X : à Pók n dá wéefā bí ? « C'est Poko qui a acheté la bicyclette ou bien ? »  
/ana./Poko/qui/acheter-acc./bicyclette-déf./ou bien/

Y : áyó, pá a Pok yé, **yàa** a Músa n dá wéefā  
/non/nég./ana./Poko/c'est/ana./Moussa/qui/acheter-acc./bicyclette-déf./  
« Non, ce n'est pas Poko, **c'est** Moussa **qui** a acheté la bicyclette. »

### 3. Constructions clivées avec focalisation du nominal/objet ou circonstant

Nous distinguons deux niveaux d'analyse pour la description des constructions clivées lorsque celles-ci focalisent le nominal/objet ou circonstant : le niveau morphosyntaxique et le niveau sémantico-référentiel.

#### 3.1. Analyse morphosyntaxique

Sur le plan morphosyntaxique, nous présentons les caractéristiques morphologiques et les caractéristiques syntaxiques. Au niveau morphologique, nous notons que ces constructions



sont marquées par la présence du morphème discontinu **yàa...lá**<sup>5</sup>. (13 et 14). Le marquage morphologique se constate aussi à travers la chute de la marque de l'assertion **-làmé** (ou ses variantes) dans ces constructions lorsque le verbe est à l'aspect accompli. Aussi convient-il de préciser que si le verbe doit se trouver en position finale de construction après la chute de la marque de l'assertion, la particule énonciative **yá** est ajoutée à cette construction (15 et 16).

(13)

a. à kúvdà nóaaga . « Il est en train de tuer un poulet. » (construction simple)  
/il/tuer-inacc-asser./poulet/

b. **yàa** nóaag **la** a kúvdà « **C'est** un poulet **qu'il** est en train de tuer. » (construction clivée)  
/c'est/poulet/que/il/tuer-inacc-asser./

(14)

a. à wátà rúnda « Il vient aujourd'hui. » (construction simple)  
/il/vient-inacc-asser./aujourd'hui/

b. **yàa** rúnda **la** a wátà « **C'est** aujourd'hui **qu'il** vient. » (construction clivée)  
/c'est/aujourd'hui/que/il/venir-inacc-asser./

(15)

a. à kúv nóaaga « Il a tué un poulet. » (construction simple)  
/il/tuer-acc-asser./poulet/

b. **yàa** nóaag **la** a kv **yá** « **C'est** un poulet **qu'il** a tué (**voyons**). » (construction clivée)  
/c'est/poulet/que/il/tuer-acc./voyons/

(16)

a. à wáa rúnda « Il est venu aujourd'hui. » (construction simple)  
/il/venir-acc-asser./aujourd'hui/

b. **yàa** rúnda **la** a wa **yá** « **C'est** aujourd'hui **qu'il** est venu (**voyons**). » (construction clivée)  
/c'est/aujourd'hui/que/il/venir-acc./voyons/

Au niveau syntaxique, la structure de la construction simple en mooré est : N/S + V/P + (N/O) + (N/C). Quand le nominal/objet (N/O) ou le nominal/circonstant (N/C) est l'objet de la focalisation, ce terme est déplacé en début de phrase et est précédé de la copule **yàa**. Au reste de la construction, est antéposé le relateur **lá**. La présence de la copule est facultative alors que celle du relateur est obligatoire. Les constructions clivées (lorsqu'elles focalisent le N/O ou le N/C) se présentent ainsi comme des constructions verbales articulées en deux syntagmes S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub>. La structure de ces constructions est représentée respectivement par les illustrations (17b) et (18b) :

(17)

a. N/S + V/P + (N/O) + (N/C) ( construction simple )

<sup>5</sup> La composante **lá** du morphème discontinu que nous traduisons en français par « **que** » possède une structure monosyllabique de forme (CV). Elle n'est pas segmentable, elle apparaît toujours sous la forme d'un radical et elle a un schème tonal H, Kinda (1983, pp. 224-226). C'est un relateur qui manifeste une incompatibilité avec la marque de l'assertion **-làmé** ou ses variantes dans un contexte où le verbe est conjugué à l'aspect accompli. Il manifeste également une incompatibilité avec les pronoms personnels de formes brèves. Au niveau sémantico-référentiel, il est co-référent avec le nominal/objet ou circonstant mis en focus et il établit un rapport d'identification ou de spécification entre ce terme et le syntagme prédicatif.

b.  $\frac{\text{yàa}}{S_1} \text{ N/O} + \frac{\text{lá}}{S_2} \text{ N/S} + \text{V/P} + \text{(N/C)}$  (construction clivée)

(18)

a.  $\text{N/S} + \text{V/P} + \text{(N/O)} + \text{(N/C)}$  (construction simple)

b.  $\frac{\text{yàa}}{S_1} \text{ N/C} + \frac{\text{lá}}{S_2} \text{ N/S} + \text{V/P} + \text{(N/O)}$  (construction clivée)

Au niveau suprasegmental, le syntagme  $S_1$  est accompagné d'un contour intonatif à frontière terminale et le syntagme  $S_2$  d'un contour plat et bas. Dès lors, ces constructions clivées peuvent être tronquées et se réduire à la partie focalisée  $S_1$ . Cette forme réduite peut cependant être actualisée par une forme longue (19 et 20).

(19)

a. **yàa** lígdi « C'est de l'argent. » (forme tronquée)  
/c'est/argent/

b. **yàa** lígdi **la** a zāadà « C'est de l'argent **qu'**il tient (dans sa main). » (forme longue.)  
/c'est/argent/que/il/tenir-inacc-asser./

(20)

a. **yàa** yíbeogá « C'est ce matin. » (forme tronquée)  
/c'est/matin-déf/

b. **yàa** yíbeogá **la** a wàtá « C'est ce matin **qu'**il vient. » (forme longue)  
/c'est/matin-déf./que/il/venir-inacc-asser./

### 3.2. Analyse sémantico-référentielle

Sur le plan sémantico-référentiel, nous décrivons les valeurs expressives, référentielles et pragmatiques des constructions clivées lorsque celles-ci focalisent le nominal/objet ou circonstant.

Au niveau de l'expressivité, ces constructions expriment à la fois une spécification, une insistance et une présentification. Elles permettent au locuteur de spécifier un élément à l'intérieur d'un paradigme mais surtout d'insister sur cet élément en vue de le présentifier (expressivité mimésique).

Au niveau référentiel, ces constructions ont une structure binaire : la partie droite  $S_2$  a un statut de présupposé. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie  $S_1$ , qui spécifie une valeur pour cette variable, constitue l'information nouvelle. Ainsi, la partie  $S_2$  présuppose l'existence non seulement d'un ensemble positif, mais aussi d'un ensemble « négatif » non vide. Elle introduit également une présupposition sur la cardinalité de l'ensemble positif. Ces constructions clivées véhiculent, par conséquent, quatre pdv dont trois représentent des pdv présupposés et le quatrième un pdv posé. Prenons une construction clivée comme (21).

(21) : **yàa** róog **la** a me **yá** « C'est une maison **qu'**il a construite, **voyons.** »  
/c'est/maison/que/il/construire-acc./voyons/

Le contenu sémantique de cette construction véhicule les pdv suivants :

- pdv<sub>1</sub> : **bón-yood** bee sēn n ra ségd n mè  
/choses/exister-asser./celles/rel./pas./devoir/rel./construire-acc./  
« Il existe des choses susceptibles d'avoir été construites. »



- pdv<sub>2</sub> : bôn-yood bee sên n ra pa ségd n mè yé  
/choses/exister-asser./celles/rel./pas./nég./devoir/rel./construire-acc./nég./  
« Il existe des choses susceptibles de n'avoir pas été construites. »
- pdv<sub>3</sub> : hàkíkà, búmb a yembre n mè « En réalité, une seule chose a été construite. »  
/en réalité/chose/ana./seule/rel./construire-acc./
- pdv<sub>4</sub> : bôn-kāng yáa róogo « Cette chose est une maison. »  
/chose-cette/être-asser./maison/

Le pdv<sub>1</sub> et le pdv<sub>3</sub> entretiennent un lien de responsabilité avec une certaine opinion collective (ON). Cette opinion collective est hétérogène (ON<sub>+A</sub>) car elle intègre l'opinion de l'allocutaire textuel (A). Le pdv<sub>2</sub> entretient également un lien de responsabilité avec cette opinion collective mais elle n'intègre pas l'opinion de l'allocutaire textuel (ON<sub>-A</sub>). Le pdv<sub>4</sub>, quant à lui, entretient un lien de responsabilité avec le locuteur de l'énoncé (I<sub>0</sub>). La configuration polyphonique construite par LOC pour cet énoncé se présente de la manière suivante :

(22)

- pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+A</sub>] (**sídá** (« bôn-yood bee sên n ra ségd n mè »))  
/vrai/choses/exister-asser./celles/rel./pas./devoir/rel./construire-acc./  
(VRAI (« Il existe des choses susceptibles d'avoir été construites. »))
- pdv<sub>2</sub> : [ON<sub>-A</sub>] (**sídá** (« bôn-yood bee sên n ra pa ségd n mè yé »))  
/vrai/choses/exister-asser./celles/rel./pas./nég./devoir/rel./construire/nég./  
(VRAI (« Il existe des choses susceptibles de n'avoir pas été construites. »))
- pdv<sub>3</sub> : [ON<sub>+A</sub>] (**sídá** (« hàkíkà, búmb a yembre n mè »))  
/vrai/en réalité/chose/ana./seule/rel./construire-acc./  
(VRAI (« En réalité, une seule chose a été construite. »))
- pdv<sub>4</sub> : I<sub>0</sub> (**sídá** (« bôn-kāng yáa róogo »))  
/vrai /chose-cette/être-asser./maison/  
(VRAI (« Cette chose est une maison. »))

Prenons un autre exemple de construction clivée (23) qui illustre, cette fois-ci, un cas de focalisation du nominal/circonstant :

- (23) : **yàa** rúndã **la** a tũ ká « C'est aujourd'hui **qu'**il est passé ici. »  
/c'est/aujourd'hui/que/il/passer-acc./ici/

La configuration polyphonique construite par LOC pour cette dernière se présente de la manière suivante :

(24)

- pdv<sub>1</sub> : [ON<sub>+A</sub>] (**sídá** (rássem n bè a sên n ségd n tũ ka))  
/vrai/jours/rel./exister/il/où/rel./devoir/rel./passer-acc./ici/  
(VRAI (« Il existe des jours où il est susceptible de passer ici. »))
- pdv<sub>2</sub> : [ON<sub>-A</sub>] (**sídá** (« (rássem n bè a sên n pa ségd n tũ ka yé »))

/vrai/jours/rel./exister/il/où/rel./nég./devoir/rel./passer-acc./ici/  
 (VRAI (« Il existe des jours où il est susceptible de ne pas passer ici. »))

- pdv<sub>3</sub> : [ON<sub>+A</sub>] (**sidá** (« hàkíkà, à túu ka daar a yembre »))  
 /vrai/en réalité/il/passer-acc-asser./ici/jour/ana./seul/  
 (VRAI (« En réalité, il est passé ici un seul jour. »))

- pdv<sub>4</sub> : I<sub>0</sub> (**sidá** (« rá-kāng yáa rúndā. »))  
 /vrai/jour-cet/être-asser./aujourd'hui/  
 (VRAI (« Ce jour est aujourd'hui. »))

Au niveau pragmatique, les constructions clivées apparaissent dans un contexte dialogique en rapport avec les réponses aux questions partielles. À une question partielle, qui comporte une variable, c'est-à-dire une inconnue signifiée par des particules interrogatives telles que **bòe** « quoi » ou **búgo** (**búse** ou **-búre**) « quel », on peut répondre par l'expression conjointe de la valeur et de la variable, identifiées au moyen d'une construction clivée. Dans ce cas, ces constructions clivées ont une valeur identificative (25 et 26).

(25)

X : fò báoodà **bóè** ? « Tu cherches **quoi** ? »  
 /tu/chercher-inacc-asser./quoi/

Y : **yàa** lígd **la** mam báoodà « **C'est** de l'argent **que** je cherche. »  
 /c'est/argent/que/je/chercher-inacc-asser./

(26)

X : fò wátà rá-**bvré** ? « **Quel** jour tu viens ? »  
 /tu/venir-inacc-asser./jour-quel/

Y : **yàa** béoogo **la** mam wátà « **C'est** demain (**que**) je viens. »  
 /c'est/demain/que/je/venir-inacc-asser./

Ces constructions peuvent également apparaître dans un contexte dialogique en rapport avec les réponses à des questions totales. Dans ce cas, elles ont en plus une valeur corrective : elles sont utilisées pour corriger un énoncé précédent (27).

(27)

X : fò wáa ká zámé bí ? « Tu es venu ici hier ou bien ? »  
 /tu/venir-acc-asser./ici/hier/ou bien/

Y : áyó, **yàa** rúnda **la** mam wa **yá** « Non, **c'est** aujourd'hui (**que**) je suis venu (**voyons**). »  
 /non/c'est/aujourd'hui/que/je/venir-acc./voyons/

## Conclusion

En définitive, nous pouvons affirmer à l'issue de cette recherche que nous avons abouti aux résultats escomptés. Dans ce sens, lorsque les constructions clivées focalisent le nominal/sujet, elles sont marquées morphologiquement par la présence du morphème discontinu **yàa...ñ** « c'est...qui » ; la chute de la marque de l'assertion (ou de ses variantes) ; l'ajout d'une voyelle épithétique **e** ou **i** au verbe si ce dernier se trouve en fin de construction et s'il est terminé par une consonne. Syntactiquement, elles se caractérisent par une bipartition de



la construction en deux syntagmes  $S_1$  et  $S_2$  (avec possibilité d'effacement de la partie  $S_2$ ). Ces deux syntagmes sont accompagnés respectivement par un contour intonatif à frontière terminale et par un contour intonatif plat et bas. Comme caractéristiques sémantico-référentielles, ces constructions ont également une structure binaire : la partie droite  $S_2$  a un statut de présupposé. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie gauche  $S_1$ , qui spécifie une valeur pour cette variable, constitue l'information nouvelle. Nous notons, par ailleurs, que ces constructions relèvent du mode de l'expressivité mimésique et expriment trois valeurs : une spécification, une insistance et une présentification. Elles apparaissent dans un contexte dialogique (en rapport avec les réponses aux questions partielles ou totales) où elles expriment une valeur identificative ou corrective.

Lorsque les constructions clivées focalisent le nominal/objet ou circonstant, celles-ci sont marquées morphologiquement par la présence du morphème discontinu **yàa...lá** « c'est...que » ; la chute de la marque de l'assertion (ou de ses variantes) lorsque le verbe est à l'aspect accompli; l'ajout de la particule énonciative **yá** après la chute de la marque de l'assertion (ou de ses variantes). Syntaxiquement, ces constructions se caractérisent par une bipartition de la construction en deux syntagmes  $S_1$  et  $S_2$  (avec possibilité d'effacement de la partie  $S_2$ ). Ces deux syntagmes sont accompagnés respectivement par un contour intonatif à frontière terminale et par un contour intonatif plat et bas. Sur le plan sémantico-référentiel, ces constructions ont une structure binaire : la partie droite  $S_2$  a un statut de présupposé. Elle présuppose une variable qui représente des informations connues ou anciennes alors que la partie gauche  $S_1$ , qui spécifie une valeur pour cette variable, constitue l'information nouvelle. On note également que ces constructions relèvent du mode de l'expressivité mimésique et expriment trois valeurs : une spécification, une insistance et une présentification. Elles apparaissent dans un contexte dialogique (en rapport avec les réponses aux questions partielles ou totales) où elles expriment une valeur identificative ou corrective.

### Références bibliographiques

- BALIMA, Pierre (1997). *Le Mooré s'écrit ou manuel de transcription de la langue Mooré*, Ouagadougou, Promo-Langue, 167 p.
- BOUQUIAUX, Luc et THOMAS, Jacqueline Mauricette Christiane, (1976). *Enquête et description des langues à tradition orale I : l'enquête de terrain et l'analyse grammaticale*, Paris, SELAF, 258 p.
- BOUQUIAUX, Luc et THOMAS, Jacqueline Mauricette Christiane (1987 a). *Enquête et description des langues à tradition orale II : approche linguistique (questionnaires grammaticaux et phrases)*, Paris, SELAF, 566 p.
- BOUQUIAUX, Luc et THOMAS, Jacqueline Mauricette Christiane (1987 b). *Enquête et description des langues à tradition orale III : approche thématique (questionnaire technique et guides thématiques)*, Paris, SELAF, 950 p.
- CREISSELS, Denis (1979). *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug, 209 p.
- CREISSELS, Denis (2006 a). *Syntaxe générale, une introduction typologique 1 : catégories et constructions*, Paris, Lavoisier, 412 p.
- CREISSELS, Denis (2006 b). *Syntaxe générale, une introduction typologique 2 : la phrase*, Paris, Lavoisier, 334 p.
- DE CESARE, Anna-Maria (2017). « Cleft Constructions in romance : definition, types, and parameters of variation ». In *Manual of Romance Morphosyntax and Syntax*, Berlin, De Gruyter, pp. 536-568.

- DUMESTRE, Gérard (1987). *Le bambara du Mali : essai de description linguistique*, Thèse de Doctorat d'État ès Lettres et Sciences Humaines, Paris, INALCO, 585 p.
- HOUIS, Maurice (1974 a). « La description des langues négro-africaines : la description d'une langue ». In *Afrique et langage* n°1, Paris, Les Presses de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, pp.11-12.
- HOUIS, Maurice (1974 b). « La description des langues Négro-Africaines II : une contribution grammaticale ». In *Afrique et langage* n° 4, Paris, Les Presses de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, pp. 5-36.
- HOUIS, Maurice (1977). « Plan de description des langues négro-africaines ». In *Afrique et langage* n°7, Paris, Les Presses de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales pp. 5-65.
- JAKOBSON, Roman (1963). *Essais de linguistique générale* tome I, Paris, éditions de Minuit, 260 p.
- KABORÉ, Raphaël (1985). *Essai d'analyse de la langue mvvré (Parler de Ouagadougou)*, Thèse pour le Doctorat d'Etat en lettres, ès sciences humaines, Université de Paris VII, Département de recherches linguistiques, 758 p.
- KEÏTA, Alou (2012). « Esquisse d'un plan de description sémantico-référentielle des pronoms personnels des langues nationales ». In *National development Through Language Education*, (sous la direction de KUUPOLE, Dabire Domwin et KAMBOU, Kwadwo Moses), Ghana, Presses Universitaires du Ghana, pp.186-199.
- KINDA, Jules (1983). *Dynamique des tons et intonation en Mooré*, Thèse de Doctorat de troisième cycle, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, 442 p.
- LEGALLOIS, Dominique et FRANÇOIS, Jacques (2012). « Définition et illustration de la notion d'expressivité en linguistique ». In *actes de Colloque : Relations, Connexions, Dépendances* (Hommage au Professeur Claude Guimier), Université de Caen, Laboratoire CRISCO, pp.197-222.
- MALGOUBRI, Pierre (1985). *Introduction à la morpho-syntaxique du mooré (parler de kɔpɛɛla)*, Mémoire de DEA, Université de Nice, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département des Sciences du Langage, Section de Linguistique Africaine, 73 p.
- MARTINET, André. (1960). *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 266 p.
- MASIUK, Nadine (1987). *Contribution à l'étude des procédés de mise en relief en Bambara, parler de Bamako*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, INALCO, 315 p.
- MERTENS, Piet (2012). « La prosodie des clivées ». In *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, pp. 127-139.
- NIKIEMA, Norbert (1980). *Éd góm mooré II : la grammaire du mooré en 50 leçons II*, Ouagadougou, S.L., Imprimerie des Presses Africaines, 460 p.
- NIKIEMA, Norbert (1989). « Essai d'analyse de la marque de la déclaration affirmative en mooré ». In *science et technique, bulletin trimestriel de la recherche au Burkina Faso*, vol.19, n°2, Ouagadougou, CNRST, pp. 1-39.
- NIKIÈMA, Norbert et KINDA, Jules (1997). *Moor gom-biis no-tûr gulsg sebre, Dictionnaire orthographique du Mooré*, Ouagadougou, SOGIF, 1303 p.
- NØLKE, Henning (1983). « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne ». In *Modèles linguistiques* n°5, Presses universitaires de Lille, pp.117-140.
- NØLKE, Henning (2001). *Le regard du locuteur 2 : pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé, 326 p.
- NØLKE, Henning, FLØTTUM, Kjersti et NOREN, Coco (2004). *ScaPoLine, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 194 p.



- PETERSON, Thomas Howe (1971). *Mooré structure : a generative analysis of the tonal system and aspect of the syntax*, Ph.D., Los Angeles, University of California, 401p.
- PROKHOROV, Kirill (2014). « Focalization particles in Bambara ». In *Mandenkan* n° 52, Paris, INALCO, LLACAN, pp. 60-72.
- RAABO N°AN IV 001/ESRS/CAB du 30 septembre 1986 fixant l'alphabet et le code orthographique du Mooré, Ouagadougou.
- ROUQUIER, Magali (2018). « Les constructions clivées ». In *Encyclopédie Grammaticale du Français*, Université de Lorraine, CNRS, pp. 1-33, consulté le 27 mars 2020 sur le site : <http://www.sdlangues.sn./sudlang@refer.sn>.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1916). *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 409p.
- SAWADOGO, Seydou (2016). *Analyse du fonctionnement du système de la deixis personnelle du mooré*, Mémoire de DEA, Université de Ouagadougou, UFR/LAC, Département de linguistique, 122 p.
- SIB, Sié Justin et OUEDRAOGO, Abel (2020). « La focalisation en mooré ». In *Akofena* n°1, Université Félix Houphouët-Boigny, L3DL-CI, pp. 59-68.
- TOGEBY, Knud (1985). *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag, 332 p.
- TROUBETZKOY, Nicolas-Sergueevitch (1939). *Principes de phonologie*. (Traduit par CANTINEAU, Jean). Paris, Klincksieck, 396 p.
- VIKNER, Carl (1973). « Quelques réflexions sur les phrases clivées en français moderne ». In *Actes du V<sup>e</sup> congrès des Romanistes Scandinaves*, Turku, Annales Universitatis Turkuensis, pp. 221-235.
- ZAGRÉ, Dieu-Donné (2018). *Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des marqueurs de la deixis personnelle, spatiale et temporelle du mooré*. Thèse de doctorat unique en science du langage, Université Ouaga I Joseph KI-ZERBO, Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines et de Communication, 539 p.
- ZONGO, Windé-Puiré Rosalie (2005). *Schémas d'énoncés et classes fonctionnelles de constituants syntaxiques du taoolendé (mooré de Koudougou)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Ouagadougou, Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication, Département de linguistique, 156 p.